

## AVIS DE MODIFICATION

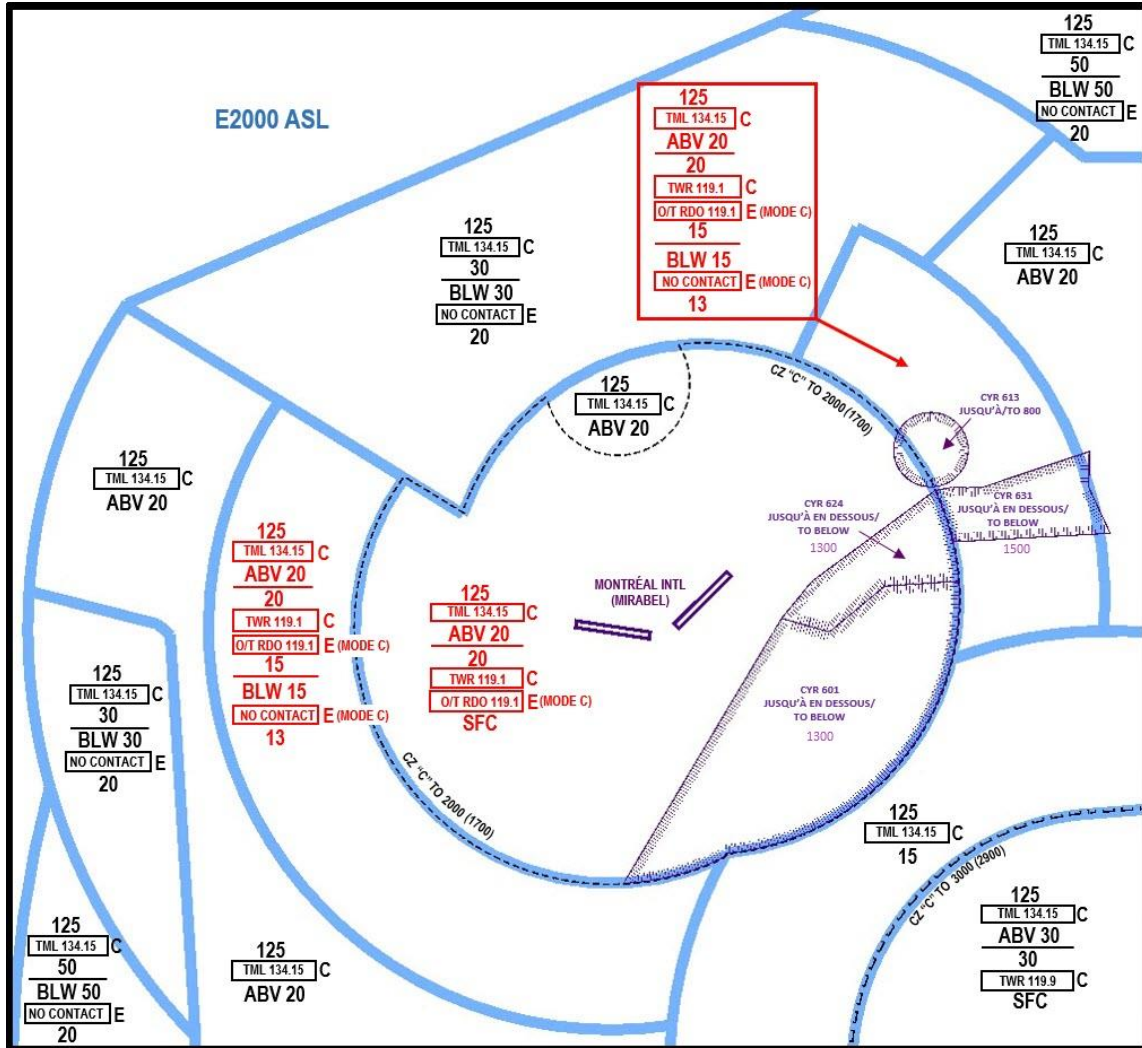
### NOUVEAU SERVICE DE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION AÉRIENNE DE L'AÉROPORT DE MIRABEL, À MONTRÉAL (QUÉBEC) (CYMX)

NAV CANADA, exploitant national du système de navigation aérienne civile, a entrepris une étude aéronautique sur les exigences en matière de services de la circulation aérienne à l'aéroport Mirabel de Montréal. Dans le cadre de cette étude, une recommandation visant l'établissement d'un service de contrôle de la circulation aérienne (ATC) a été formulée.

Une tour ATC sera exploitée 16 heures par jour, de 1100 à 0300, temps universel coordonné (UTC) (de 1000 à 0200 UTC pendant l'heure avancée) et utilisera la fréquence obligatoire (MF) actuelle 119.1 MHz. La zone de contrôle (CZ) et la région de contrôle terminale (TCA) deviendront un espace aérien de classe C pendant les 16 heures d'exploitation de la tour. La station d'information de vol (FSS) sera exploitée 8 heures par jour sur la même fréquence (119.1 MHz) de 0300 à 1100 UTC (de 0200 à 1000 UTC pendant l'heure avancée). La CZ et la TCA deviendront un espace aérien de classe E et à utilisation de transpondeur.

Les services de contrôle au sol durant les heures d'opération de la tour ATC et les services consultatifs au sol durant les heures d'opération de la FSS seront offerts sur la fréquence VHF 121.8 MHz.

Ces changements **entreront en vigueur le 30 janvier 2020 à 0901 UTC**. Les publications aéronautiques pertinentes seront mises à jour en conséquence.



**NON DESTINÉE À LA NAVIGATION**

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

NAV CANADA  
Service à la clientèle  
77, rue Metcalfe  
Ottawa (Ontario) K1P 5L6

Tél. : 800-876-4693  
Télé. : 877-663-6656  
Courriel : [service@navcanada.ca](mailto:service@navcanada.ca)